



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex



Cabinet Ancette & Associés
24, rue Edouard Aynard
69100 Villeurbanne

Nextedia

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Cabinet Ancette & Associés
Société à responsabilité limitée
Siège social : 24 rue Edouard Aynard, 69 100 Villeurbanne
Capital de 24 000 euros – RCS Lyon 971 505 797

Nextedia

Société anonyme

RCS : 429 699 770 R.C.S. Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Nextedia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Nextedia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Ecarts d'acquisition

La note 6.11.1 « Ecarts d'acquisition » présente les paramètres appliqués aux tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 29 654 437 euros, ainsi que les conclusions obtenues. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et des paramètres retenus, pour déterminer les flux futurs de trésorerie actualisés attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les résultats réels de l'exercice 2024 et les prévisions futures établies, et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 16 avril 2025

Cabinet Ancette & Associés

Villeurbanne, le 16 avril 2025

Signé par :

Francisco SANCHEZ
C530371C8DBE4DA...

Francisco Sanchez
Associé

DocuSigned by:

Pierre Jérôme Ancette
C5EE39696F72433...

Pierre-Jérôme Ancette
Associé



États Financiers Consolidés annuels

31 décembre 2024

NEXTEDIA S.A.
11-13 cours Valmy
92800 Puteaux

Table des matières

1	Présentation du groupe	3
2	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de NEXTEDIA	4
2.1	Compte de Résultat consolidé au 31 décembre 2024	4
2.2	Bilan consolidé au 31 décembre 2024	5
2.3	Tableau des Flux de Trésorerie consolidé au 31 décembre 2024	6
2.4	État des variations des capitaux propres consolidés	7
3	Analyse globale des résultats et faits marquants de l'exercice	8
3.1	Analyse globale des résultats	8
3.2	Faits marquants de l'exercice	8
4	Principes de préparation et principales règles et méthodes comptable	10
4.1	Principes de préparation	10
4.2	Principales règles et méthodes comptables du Groupe	12
5	Périmètre de consolidation	14
5.1	Éléments notables sur le périmètre de consolidation	14
5.2	Entités appartenant au périmètre de consolidation au 31 décembre 2024	14
6	Notes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024	15
6.1	Chiffre d'affaires	15
6.2	Achats et charges externes	15
6.3	Charges de personnel	15
6.4	Autres charges d'exploitation	16
6.5	Impôts et taxes	16
6.6	Dotations aux amortissements et provisions	16
6.7	Résultat financier	16
6.8	Résultat exceptionnel	17
6.9	Impôts sur les résultats	17
6.10	Résultat par action	18
6.11	Immobilisations incorporelles	19
6.12	Immobilisations corporelles	20
6.13	Immobilisations financières	20
6.14	Clients et comptes rattachés	20
6.15	Autres créances et comptes de régularisation	21
6.16	Valeurs mobilières de placement et disponibilités	21
6.17	Provisions pour risques et charges	21
6.18	Emprunts et dettes financières	22
6.19	Fournisseurs et comptes rattachés	22
6.20	Autres dettes et comptes de régularisation	22
6.21	Engagements hors bilan	22
6.22	Autres informations	23
7	Événements post clôture	24
8	Perspectives	24

1 Présentation du groupe

Le Groupe NEXTEDIA est spécialisé sur les domaines de la Cybersécurité, du Cloud, du Digital Workspace et de l'Expérience Client. Avec plus de 350 experts, le Groupe apporte à ses clients une véritable expertise métier et technologique, doublée d'une capacité d'accompagnement de bout en bout depuis les activités de conseil jusqu'à la mise en œuvre de projets et le pilotage opérationnels de services récurrents. L'implantation régionale de NEXTEDIA permet d'accompagner ses clients avec la plus grande réactivité, agilité et proximité au travers de ses agences à Paris, Lille, Lyon, Strasbourg et Nantes. NEXTEDIA intervient auprès des Grands Comptes, ETI et PME sur les secteurs : 1/ Banque & Assurance, 2/ Santé, Mutuelle & Prévoyance, 3/ Média & Telecom, 4/ Tourisme & Transport, 5/ Retail, Beauté & Luxe, 6/ Industrie & Énergie.

2 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de NEXTEDIA

2.1 Compte de Résultat consolidé au 31 décembre 2024

<i>En euros</i>	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	6.1	64 616 593	60 523 387
Autres produits d'exploitation		700 311	362 663
Produits d'exploitation		65 316 904	60 886 050
Achats et charges externes	6.2	(28 848 220)	(24 547 842)
Charges de personnel	6.3	(25 955 360)	(25 869 888)
Autres charges d'exploitation	6.4	(6 533 509)	(6 912 745)
Impôts et taxes	6.5	(596 553)	(671 819)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	6.6	(303 134)	(268 663)
Charges d'exploitation		(62 236 776)	(58 270 957)
Résultat d'exploitation, avant dépréciation des écarts d'acquisition		3 080 128	2 615 093
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		0	-
Résultat d'exploitation, après dépréciation des écarts d'acquisition		3 080 128	2 615 093
Résultat financier	6.7	(167 436)	(270 071)
Résultat exceptionnel	6.8	(373 887)	(1 263 030)
Impôts sur les résultats	6.9	(639 372)	(351 682)
Résultat net des sociétés intégrées		1 899 433	730 310
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 899 433	730 310
Intérêts minoritaires		380 754	247 820
Résultat net - part du groupe		1 518 679	482 490
Résultat par action	6.10	0,04	0,01
Résultat dilué par action		0,04	0,01

EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization)

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation	65 316 904	60 886 050
Reprise sur amortissements des immobilisations	(4 349)	(1)
Reprise sur provisions	(228 896)	(168 276)
Achats et charges externes	(28 848 220)	(24 547 842)
Charges de personnel	(25 955 360)	(25 869 888)
Autres charges d'exploitation	(6 382 272)	(6 780 526)
Impôts et taxes	(596 553)	(671 819)
EBITDA	3 301 254	2 847 698

2.2 Bilan consolidé au 31 décembre 2024

En euros	Notes		31/12/2024	31/12/2023	
		Brut	Dépréciations	Net	
				Net	
Immobilisations incorporelles	6.11	35 401 862	(5 126 057)	30 275 805	30 798 382
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	6.11.1	29 949 321	(294 884)	29 654 437	30 177 010
Immobilisations corporelles	6.12	1 446 115	(909 957)	536 158	676 054
Immobilisations financières	6.13	744 045	(87 840)	656 205	606 578
Titres mis en équivalence		-	-	-	-
Actif immobilisé		37 592 022	(6 123 854)	31 468 168	32 081 014
Clients et comptes rattachés	6.14	17 148 154	(127 376)	17 020 778	16 440 464
Autres créances	6.15	1 607 083	-	1 607 083	2 293 334
Compte de régularisation	6.15	1 325 363	-	1 325 363	614 153
Impôts différés - actif	6.15.1	76 104	-	76 104	113 090
Disponibilités	6.16	9 701 962	-	9 701 962	9 103 593
Actif circulant		29 858 666	(127 376)	29 731 290	28 564 634
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Total Actif		67 450 688	(6 251 230)	61 199 458	60 645 648
Capital social				3 900 772	3 900 772
Primes d'émission				16 255 118	16 255 118
Réserves consolidées				9 032 552	8 542 289
Réserves de conversion				621	(1 198)
Résultat part du groupe				1 518 679	482 490
Capitaux propres (part du groupe)				30 707 742	29 179 471
Intérêts minoritaires				619 502	235 929
Provisions pour risques et charges	6.17			43 111	464 538
Impôts différés - passif	6.15.1			3 548	2 648
Emprunts et dettes financières	6.18			6 669 356	8 555 250
Fournisseurs et comptes rattachés	6.19			12 386 181	11 644 999
Autres dettes et comptes de régularisation - passif	6.20			10 770 018	10 562 813
Dettes				29 825 555	30 763 062
Passifs liés aux activités abandonnées				-	-
Total Passif				61 199 458	60 645 648

2.3 Tableau des Flux de Trésorerie consolidé au 31 décembre 2024

En euros	31/12/2024	31/12/2023
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 899 433	730 310
Résultat des titres mis en équivalence		
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
- Dotations aux amortissements et provisions	(330 542)	503 082
- Plus ou moins values de cession	-	-
- Impôts différés	560 459	15 788
- Autres variations y compris écart de change	34 640	20 859
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation :		
- Variations des dettes et créances d'exploitation	440 172	181 393
<i>dont Variations des créances</i>	(508 215)	1 216 616
<i>dont Variations des dettes</i>	948 387	(1 035 223)
- Incidence des variations d'actifs et de passifs liées aux activités abandonnées	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 604 162	1 451 431
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	-
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	(70 272)	(209 666)
- Acquisitions d'immobilisations financières	(49 627)	(35 585)
- Cessions d'immobilisations corporelles	-	-
- Cessions d'immobilisations financières	-	109 980
- Entrée de périmètre sur la trésorerie	-	160 835
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	(119 899)	25 565
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
- Augmentation de capital	-	-
- Dividendes versés	-	-
- Augmentation des emprunts	-	3 880 000
- Remboursement des emprunts	(1 926 356)	(1 871 356)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(1 926 356)	2 008 644
Incidence des différences de change sur la trésorerie	-	(103)
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie à l'ouverture	9 102 697	5 617 160
Trésorerie à la clôture	9 660 604	9 102 697
Disponibilités	7 553 648	9 102 569
Valeurs Mobilières de Placement	2 148 314	1 024
Concours bancaires courants	(41 357)	(895)
Total	9 660 605	9 102 698

Les flux d'exploitation sont positifs sur l'exercice à hauteur de 2.6M€. Le ratio EBITDA to Cash s'élève ainsi à 79% au 31 décembre 2024. Il n'était que de 44% au 31 décembre 2023.

Les flux d'investissement correspondent principalement à l'acquisition de matériel informatique.

Les opérations de financement correspondent aux remboursements du capital des emprunts souscrits par les sociétés du groupe.

2.4 État des variations des capitaux propres consolidés

En euros	Capital social	Primes d'émission	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 31/12/2022	3 897 874	16 258 016	2 676 746	5 839 057	111	28 671 804	(47 946)	28 623 858
Augmentation de capital	2 898	(2 898)		0		-		-
Ecarts de conversion	0	0	0	0	(1 309)	(1 309)	(1 213)	(2 522)
Changement d'intérêts						-		-
Variation de périmètre						-		-
Autres variations	0			26 486		26 486	(47)	26 439
Affectation du résultat			(2 676 746)	2 676 746		-		-
Résultat de l'exercice			482 490			482 490	247 820	730 310
Situation au 31/12/2023	3 900 772	16 255 118	482 490	8 542 289	(1 198)	29 179 471	235 929	29 415 400
Augmentation de capital	0	0		0		-		-
Ecarts de conversion	0	0	0	252	1 819	2 071	1 678	3 749
Changement d'intérêts						-		-
Variation de périmètre						-		-
Autres variations	0			7 521		7 521	1 141	8 662
Affectation du résultat			(482 490)	482 490		-		-
Résultat de l'exercice			1 518 679			1 518 679	380 754	1 899 433
Situation au 31/12/2024	3 900 772	16 255 118	1 518 679	9 032 552	621	30 707 742	619 502	31 327 244

Les variations des capitaux propres correspondent principalement à :

- La prise en compte des intérêts minoritaires des filiales Mavericx, Vygance et Ornidex, détenues chacune à hauteur de 52%. Ces intérêts minoritaires s'élèvent à 381 K€ pour l'exercice 2024.
- La prise en compte du résultat part du groupe pour un montant de 1.519 K€.

3 Analyse globale des résultats et faits marquants de l'exercice

3.1 Analyse globale des résultats

- Résilience de l'activité**

En 2024, NEXTEDIA a poursuivi sa croissance avec un chiffre d'affaires de 64,6 M€, en hausse de 6,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression a été portée par l'activité Cybersécurité et Digital Workspace qui a cru de 15% pour atteindre 51% du CA total contre 47% en 2023.

Le CA Technologie a augmenté de 27,3% à 23,5 M€. Il a représenté 36,3% du revenu en 2024 contre 28,5% en 2023. Cette performance valide les orientations stratégiques prises par NEXTEDIA visant à accroître le chiffre d'affaires issu de ses partenariats avec les leaders technologiques du marché que sont notamment Palo Alto Networks sur l'activité Cybersécurité, Citrix sur le Digital Workspace et Salesforce sur l'Expérience Client.

Le CA Services s'établit à 41,1 M€, en légère diminution de 2,3%. Cette baisse porte sur l'activité Expérience Client, pour laquelle NEXTEDIA a amorcé une forte refonte de l'offre et du positionnement via la réduction graduelle de certaines activités et le lancement progressif de nouvelles offres autour de l'Intelligence Artificielle (IA) et la Data. Cette refonte va s'intensifier sur les 18 prochains mois.

- Rebond de l'ensemble des indicateurs de performance**

Dans la continuité de la performance enregistrée au 1^{er} semestre 2024, NEXTEDIA affiche pour l'ensemble de l'exercice une rentabilité opérationnelle en nette amélioration, soutenue par la restructuration de son organisation, une optimisation des coûts et une gestion rigoureuse de ses ressources humaines.

L'EBITDA s'établit à 3,3 M€ soit une hausse de 15,9% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les charges de personnel sont stables en valeur absolue, bénéficiant des mesures de rationalisation des effectifs et d'amélioration de l'efficience opérationnelle. La croissance du résultat d'exploitation est de +17,8%, la marge opérationnelle atteignant ainsi 4,8% en hausse de 0,5 point par rapport à 2023.

Le résultat financier ressort à -0,2 M€ en amélioration de 38,0%, liée à la diminution de l'endettement brut moyen.

Le résultat exceptionnel est en net retrait à -0,4 M€ en 2024 contre -1,3 M€ en 2023. Il inclut essentiellement les coûts de départ liés aux mesures de restructuration entamées en 2023 et qui se sont poursuivies en 2024.

Après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de -0,6M€, le résultat net annuel 2024 affiche 1,9 M€, soit une multiplication par 2,6 par rapport à l'exercice 2023.

- Structure financière toujours solide avec une dette nette maîtrisée**

Au 31 décembre 2024, NEXTEDIA affiche des fonds propres part du groupe de 30,7 M€, en hausse de 1,5 M€. La variation s'explique uniquement par la prise en compte du résultat net part du groupe de l'exercice.

La trésorerie brute progresse de 0,5 M€ à fin 2024 pour atteindre 9,7 M€. En tenant compte d'un endettement financier brut de 6,6 M€ en diminution de 1,9 M€ sur la période, la trésorerie nette atteint 3,0 M€ contre 0,5 M€, témoignant d'une structure financière solide du groupe.

3.2 Faits marquants de l'exercice

3.2.1 Résultats opérationnels

Une activité portée par le chiffre d'affaires Technologie

En 2024, NEXTEDIA a poursuivi sa croissance avec un chiffre d'affaires de 64,6 M€, en hausse de 6,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression a été portée par l'activité Cybersécurité et Digital Workspace qui a cru de 15% pour atteindre 51% du CA total contre 47% en 2023.

Le CA Technologie a augmenté de 27,3% à 23,5 M€. Il a représenté 36,3% du revenu en 2024 contre 28,5% en 2023. Cette performance valide les orientations stratégiques prises par NEXTEDIA visant à accroître le chiffre d'affaires issu de ses partenariats avec les leaders technologiques du marché que sont notamment Palo Alto Networks sur l'activité Cybersécurité, Citrix sur le Digital Workspace et Salesforce sur l'Expérience Client.

Le CA Services s'établit à 41,1 M€, en légère diminution de 2,3%. Cette baisse porte sur l'activité Expérience Client, pour laquelle NEXTEDIA a amorcé une forte refonte de l'offre et du positionnement via la réduction graduelle de certaines activités et le lancement progressif de nouvelles offres autour de l'Intelligence Artificielle (IA) et la Data. Cette refonte va s'intensifier sur les 18 prochains mois.

Un exercice 2024 marqué par la restructuration de l'organisation

Présent sur des marchés en pleine mutation, NEXTEDIA a pris en 2024 des décisions stratégiques fortes avec pour objectif d'accroître son efficacité opérationnelle et d'améliorer ses performances financières. Au second semestre, le groupe a accéléré une restructuration en profondeur de son organisation et de ses ressources humaines.

Cette restructuration, qui a impliqué des coûts exceptionnels sur l'exercice, constitue la première étape d'une mutation en profondeur des métiers et des offres pour faire face aux défis futurs et saisir les nouvelles opportunités de marché.

3.2.2 Programme de rachat d'actions

Lors de ses réunions du 15 février et du 7 novembre 2024, le Conseil d'Administration de NEXTEDIA a approuvé le lancement d'un programme de rachat d'actions pour un montant maximal de 2.000.000€, sur une période courant jusqu'au 31 décembre 2024.

Le mandat indépendant a été confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

Au 31 décembre 2024, le nombre d'actions acquises dans le cadre de ces programmes s'est élevé à 3.664.724 actions pour un prix d'acquisition moyen de 0,503€. L'autodétention s'élève donc ainsi à la clôture à 9,4%.

4 Principes de préparation et principales règles et méthodes comptable

4.1 Principes de préparation

4.1.1 Contexte de la publication

Les comptes consolidés annuels du Groupe NEXTEDIA ont été établis de manière volontaire. Ils répondent à une ambition de refléter au mieux les performances financières du Groupe, quand bien même l'établissement de ces comptes consolidés n'est requis ni par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ni par EURONEXT GROWTH.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 ont été audités par le commissaire aux comptes.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Elles concernent principalement la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, écarts d'acquisition et créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Ainsi les comptes consolidés annuels ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture annuelle sur la base des perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

4.1.2 Déclaration de conformité du référentiel du Groupe

Les comptes consolidés du Groupe NEXTEDIA ont été établis en conformité avec les principes français relatifs aux comptes consolidés des sociétés commerciales et prévus par les dispositions du règlement ANC 2020-01.

4.1.3 Base de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de NEXTEDIA ainsi que ses filiales au 31 décembre 2024 sur la base de méthodes comptables homogènes et selon la convention du coût historique. Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année.

4.1.6 Méthodes de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif NEXTEDIA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

4.1.4 Changements de méthode

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu au cours de l'exercice 2024.

4.1.5 Jugements et estimations de la direction du Groupe

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances notamment relatives à la crise économique et financière actuelle. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

- Contrôle exclusif : le contrôle exclusif est présumé lorsque le Groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si le Groupe, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de décision équivalent. La méthode retenue est l'intégration globale.
- Contrôle conjoint : le contrôle conjoint se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières. La méthode retenue est l'intégration proportionnelle.
- Influence notable : l'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le Groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité. La méthode retenue est la mise en équivalence.

4.1.7 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

À la date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments d'hors-bilan et passifs éventuels identifiables des entités acquises sont évalués individuellement. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir au plus tard à la clôture de l'exercice ouvert postérieurement à celui ayant constaté l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif entre le coût d'acquisition des titres de l'entité (y compris les frais afférents nets d'impôts) et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique "Écarts d'acquisition" ; en cas d'écart négatif, celui-ci est enregistré en provisions pour risques et charges.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue selon la même méthode que celle utilisée au moment des acquisitions.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

4.1.8 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés

créées ou acquises entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

4.1.9 Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture, à l'exception des capitaux propres et des écarts d'acquisition qui sont maintenus au taux de change historique. Les comptes de résultat en devises sont convertis au taux moyen annuel.

Les écarts de conversion résultant de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres sous la rubrique « Réserve de conversion ».

4.1.10 Élimination des opérations internes au Groupe

Les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés, de même que les résultats internes au groupe (dividendes, provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises consolidées, plus-values ou moins-values dégagées à l'occasion de cessions internes au groupe). L'élimination des résultats internes est répartie entre la part groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé les résultats.

Les pertes intra-groupes entre les entreprises intégrées ne sont éliminées que dans la mesure où elles ne nécessitent pas une dépréciation. Les résultats sur les opérations internes avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata du pourcentage d'intérêt du groupe dans ces entreprises.

4.2 Principales règles et méthodes comptables du Groupe

Les comptes consolidés sont établis dans le respect des principes comptables :

- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- et de permanence des méthodes.

4.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée. Elles sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur brute.

4.2.2 Frais de recherche et développement – Brevet et licences

La partie du coût d'acquisition correspondant à des projets de recherche appliquée et de développement en cours, identifiables et évaluables de manière fiable, nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale, est immobilisée.

Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles du Groupe sont les suivantes :

Frais de recherche et développement	1 à 3 ans
Logiciels et licences	1 à 5 ans

4.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée de vie utile de l'actif.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles du Groupe sont les suivantes :

Agencement et aménagement des constructions	3 à 9 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
Mobilier	5 ans

4.2.4 Immobilisations financées en crédit-bail

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées à l'actif du bilan pour leur valeur stipulée au contrat. Elles sont amorties selon les mêmes règles que si elles avaient été acquises en pleine propriété.

Ces immobilisations sont considérées comme achetées à crédit : la dette correspondante est ainsi inscrite au passif et fait l'objet d'une charge financière.

4.2.5 Immobilisations financières

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle.

4.2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. Dans le cas où leur valorisation à la date de clôture fait apparaître une moins-value globale par catégorie de titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

4.2.7 Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée par une approche multicritère, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

4.2.8 Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité de NEXTEDIA qui représente une ligne d'activité ou une région géographique significative et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente ou de l'abandon. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou antérieurement dès que l'activité satisfait aux critères pour être classée comme telle.

4.2.9 Actifs et passifs non courants liés aux activités abandonnées ou cédées

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs et passifs) liés aux activités abandonnées ou cédées sont classés sur des lignes distinctes du bilan « Actifs liés aux activités abandonnées » et « Passifs liés aux activités abandonnées » et évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les actifs amortissables ne sont plus amortis à compter de leur classement dans cette catégorie.

4.2.10 Résultat des activités abandonnées

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession ainsi que, le cas échéant, les résultats de cession et les pertes de valeur consécutives à l'évaluation des actifs en juste valeur nette de frais de cession, sont présentés au compte de résultat sous la rubrique « Résultat des activités abandonnées ».

Lorsqu'une composante de l'activité est classée en « Activités abandonnées », les comptes de résultat comparatifs sont retraités comme si cette composante avait été classée en « Activités abandonnées » dès l'ouverture de chacune des périodes comparatives antérieures.

4.2.11 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

Le Groupe est engagé en tant que demandeur ou défenseur dans un certain nombre de litiges dont l'issue ne peut être estimée de façon précise. Pour autant, la direction estime, le cas échéant, que des provisions suffisantes ont été constituées pour faire face aux conséquences financières défavorables des litiges.

4.2.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Nextedia est constitué des revenus de :

- ses activités de conseils et services
- son activité négoce, via la revente des solutions de ses partenaires technologiques

L'activité de conseils et services est facturée soit forme de contrats au forfait, de run et de régies sur des durées variant de 6 à 12 mois. L'activité négoce est facturée à la livraison des licences et matériels par les clients.

4.2.13 Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du Groupe.

4.2.14 Impôts exigibles et différés

Les effets d'impôt résultant des éléments suivants ont été comptabilisés

- décalages temporaires entre comptabilité et fiscalité,

- retraitements et éliminations imposés par la consolidation,
- déficits fiscaux reportables et dont l'imputation sur des bénéfices futurs est probable (aucun déficit reportable n'est activé au 31 décembre 2024).

4.2.15 Émission de « stock-options »

Les « stock-options » accordés aux salariés sous forme d'options donnant droit à la souscription d'actions ne font l'objet d'aucune comptabilisation au bilan lors de leur attribution mais uniquement lors de la levée de l'option.

En cas d'engagement de rachat donné par le Groupe sur les actions accordées, la différence entre la valeur comptable consolidée des titres et leur prix de rachat est comptabilisé en charge lors de leur rachat effectif. Cette charge fait néanmoins l'objet d'une provision dès que l'engagement de rachat est susceptible de générer une charge et que la levée de l'option est probable.

4.2.16 Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties :

- sur la base du taux de change de clôture pour les opérations non couvertes ;
- sur la base de taux de couverture à terme pour les opérations couvertes.

Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier.

5 Périmètre de consolidation

5.1 Éléments notables sur le périmètre de consolidation

Aucun changement du périmètre de consolidation n'est à signaler au cours de l'exercice 2024.

5.2 Entités appartenant au périmètre de consolidation au 31 décembre 2024

Sociétés du périmètre de consolidation	Méthode de consolidation	31/12/2024		31/12/2023	
		Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle
NEXTEDIA n° SIRET 429 699 770 00088 <u>11 cours Valmy 92800 Puteaux</u>	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
ALMAVIA CX n° SIRET 450 510 060 00020 <u>18 rue d'Hauteville 75010 Paris</u>	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
ANETYS SAS n° SIRET 438 443 418 00076 <u>11 cours Valmy 92800 Puteaux</u>	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
MANIKA SAS n° SIRET 790 775 472 00067 <u>11 cours Valmy 92800 Puteaux</u>	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
MAVERICX SWITZERLAND SA RCS GENEVE CHE-286.521.245 Chemin Jean-Baptiste Vandelle 3A, 1290 Versoix - Suisse	Intégration Globale	52%	52%	52%	52%
ORNIDEX SAS n° SIRET 911 656 403 00019 <u>9 rue des Colonnes 75002 Paris</u>	Intégration Globale	52%	52%	52%	52%
ORNIDEX Algérie Route de Sidi Yahia commune d'Hydra (Alger)	Intégration Globale	52%	52%	52%	52%
VYGANCE SAS n° SIRET 910 601 061 00013 <u>27 rue Edouard Nortier 92200 Neuilly sur Seine</u>	Intégration Globale	52%	52%	52%	52%

6 Notes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024

6.1 Chiffre d'affaires

En euros	France	Autres Pays	Elimination	TOTAL
Chiffre d'affaire externe	58 369 188	2 154 199		60 523 387
Chiffre d'affaire intercompagnie	8 142 646	232 557	(8 375 203)	-
Chiffre d'affaires au 31/12/2023	66 511 834	2 386 756	(8 375 203)	60 523 387
Chiffre d'affaire externe	62 080 714	2 535 879		64 616 593
Chiffre d'affaire intercompagnie	6 421 459	130 236	(6 551 695)	-
Chiffre d'affaires au 31/12/2024	68 502 173	2 666 115	(6 551 695)	64 616 593

Les commentaires sur le chiffre d'affaires figurent en 3.2.1.

Le chiffre d'affaires « autres pays » a été principalement réalisé par la société MAVERICX, basée en Suisse.

6.2 Achats et charges externes

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Achats consommés	(28 848 220)	(24 547 842)
Achats et charges externes	(28 848 220)	(24 547 842)

Ce poste correspond à la totalité des coûts des ventes engagés par le Groupe pour produire son chiffre d'affaires, tant pour l'activité négoce que pour l'activité délégation de personnel.

Les achats de matériels, licences et solutions revendus par ANETYS dans le cadre de son activité négoce se sont élevés à 18.6M€ en 2024 contre 14.5M€ en 2023. Cette hausse de 28% est à mettre en lien avec celle du chiffre d'affaires Technologie (+27,3%) sur l'exercice.

Les achats de sous-traitance, à laquelle les sociétés du Groupe ont recours dans le cadre de l'exécution de leurs prestations de conseil en délégation de personnel chez leurs clients, se sont élevées à 9M€ en 2024 contre 8.8M€ en 2023. Elles n'ont donc pas connu d'évolution significative.

6.3 Charges de personnel

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	(18 196 769)	(17 847 863)
Charges sociales	(7 758 591)	(7 942 492)
Participation	-	(79 533)
Charges de personnel	(25 955 360)	(25 869 888)

Le poste « charges de personnel » est stable par rapport à 2023. Cette stabilité est une conséquence du plan d'efficience opérationnelle, qui a conduit à une maîtrise accrue de la masse salariale et notamment le non remplacement de certains départs de collaborateurs.

6.4 Autres charges d'exploitation

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Locations, entretiens, assurances	(1 569 779)	(1 497 272)
Transports, déplacements, réceptions	(531 386)	(558 301)
Frais postaux et télécommunications	(108 497)	(115 378)
Autres charges	(4 323 847)	(4 741 794)
Autres charges d'exploitation	(6 533 509)	(6 912 745)

Cette baisse de 5% s'explique par la baisse du recours à de la sous-traitance en 2024.
 Les efforts d'optimisation ont notamment porté sur une meilleure utilisation de nos ressources internes.

6.5 Impôts et taxes

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(374 222)	(378 763)
Autres impôts et taxes	(222 331)	(293 056)
Impôts et taxes	(596 553)	(671 819)

La stabilité du poste « Impôts et taxes sur les rémunérations » est à mettre en lien avec la stabilité de la masse salariale.

6.6 Dotations aux amortissements et provisions

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements	(199 615)	(261 273)
Dotations aux provisions	(103 519)	(7 390)
Dotations aux amortissements et provisions	(303 134)	(268 663)

Les dotations aux amortissements correspondent essentiellement à l'amortissement de matériel informatique et de mobilier de bureau.
 Les dotations aux provisions concernent la dépréciation d'une créance client.

6.7 Résultat financier

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers	135 534	200 970
Charges financières	(302 970)	(471 041)
Résultat financier	(167 436)	(270 071)

Le résultat financier du 1^{er} semestre 2024 est principalement composé :

- des revenus des placements de trésorerie excédentaire sur des comptes à terme pour 69K€
- des charges d'intérêts d'emprunts pour un montant de 222K€

6.8 Résultat exceptionnel

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels	406 315	135 885
Charges exceptionnelles	(780 202)	(1 398 915)
Résultat exceptionnel	(373 887)	(1 263 030)

Le résultat exceptionnel est principalement constitué :

- des charges de restructuration décaissées sur le 1^{er} semestre 2024 liées à des départs de collaborateurs
- des coûts de départs complémentaires sur le 2^{ème} semestre 2024 dans le cadre du plan de redimensionnement des équipes
- en produit à la reprise des provisions passées fin 2023 destinées à couvrir les charges de restructuration décaissées au 1^{er} semestre 2024.

6.9 Impôts sur les résultats

6.9.1 Ventilation de la charge d'impôt au compte de résultat

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés	(85 031)	(15 790)
Impôt exigible	(554 341)	(335 892)
Impôts sur les résultats	(639 372)	(351 682)

6.9.2 Rapprochement entre la charge d'impôt au compte de résultat et la charge d'impôt théorique

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 899 433	730 310
Résultat des activités abandonnées	-	-
Impôts	(639 372)	(351 682)
Résultat consolidé avant impôt	2 538 805	1 081 992
Taux courant d'impôt en France	25,00%	25,00%
Impôt théorique	(634 701)	(270 498)
Effets sur l'impôt théorique		
- non activation du déficit reportable	(131 184)	(54 929)
- utilisation du déficit non activé	170 526	17 456
- des différences permanentes	(46 817)	(66 956)
- du crédit d'impôt recherche et innovation	-	-
- des autres différences	2 804	23 246
Impôt au taux courant	(4 671)	(81 184)
Charge d'impôt du groupe	(639 372)	(351 682)
Taux effectif d'impôt	25%	33%

La charge d'impôt est principalement constituée de l'impôt exigible.

6.10 Résultat par action

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Résultat Net - Part du groupe	1 518 679	482 490
Nombre moyen d'actions en circulation	39 007 717	38 993 226
Résultat de base par action	0,04	0,01
Nombre moyen d'actions gratuites en période d'acquisition	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation et dilutives	39 007 717	38 993 226
Résultat de base dilué par action	0,04	0,01

6.11 Immobilisations incorporelles

En euros	31/12/2023	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Entrée de périmètre	Autres variations	31/12/2024
Valeurs brutes	35 946 913	-	(22 478)	-	(522 573)	35 401 862
Ecarts d'acquisition	30 471 894	-			(522 573)	29 949 321
Fonds commercial	3 047 552					3 047 552
Frais de recherches et développement	2 322 847					2 322 847
Autres immobilisations incorporelles	104 620		(22 478)	-		82 142
Amortissements	(5 148 531)	-	22 474	-	-	(5 126 057)
Ecarts d'acquisition	(294 884)					(294 884)
Fonds commercial	(2 411 467)					(2 411 467)
Frais de recherches et développement	(2 322 847)					(2 322 847)
Autres immobilisations incorporelles	(119 333)	-	22 474	-		(96 859)
Valeurs nettes	30 798 382	-	(4)	-	(522 573)	30 275 805

6.11.1 Écarts d'acquisition

En application du règlement ANC 2015-07 du 23/11/2015 homologué par arrêté du 04/12/2015, les écarts d'acquisitions positifs constatés à compter du 1^{er} janvier 2017, et avec une durée d'utilisation non limitée, font l'objet de tests de dépréciation et cessent d'être amortis.

Au 31 décembre 2024, il n'existe pas d'indicateur de perte de valeur des actifs résultant des évènements extérieurs majeurs tels que l'inflation ou la remontée des taux.

Des écarts d'acquisition positifs ont été constatés depuis 2016 :

Un écart d'acquisition positif de 14.768K€ a été constaté en 2017 suite à l'acquisition de ALMAVIA CX par NEXTEDIA. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2024.

Un écart d'acquisition positif de 13.106K€ a été constaté en 2020 suite à l'acquisition d'ANETYS par NEXTEDIA. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2024.

Un écart d'acquisition positif de 903K€ avait été constaté en juillet 2022 suite à l'acquisition de MANIKA par NEXTEDIA. Ce montant a été réajusté à la hauteur des compléments de prix qui ont été payés en cédant début 2025. L'écart d'acquisition est de 428K€ au 31 décembre 2024.

Un écart d'acquisition positif de 18K€ a été constaté fin 2022 suite à la prise participation majoritaire de VYGANCE par NEXTEDIA. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2024.

Un écart d'acquisition positif de 253K€ a été constaté fin 2022 suite à la prise participation majoritaire de MAVERICX par NEXTEDIA. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2024.

Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont les suivantes :

La détermination du montant recouvrable repose sur la valeur d'utilité de l'actif, à savoir la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation de l'actif.

Cette valeur d'utilité est ensuite comparée à la valeur comptable de l'actif. Si la comparaison indique que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, il y a donc un « Impairment ». La conséquence est donc une dépréciation non planifiée et supplémentaire de la valeur recouvrable.

Les principales hypothèses utilisées pour la réalisation des tests sont uniformes pour l'ensemble des actifs. Elles sont les suivantes :

Décomposition du taux de CMPC :

Taux sans risque : 3,2% (OAT 10 ans)

Beta : 1,09

Prime de risque de marché : 5,13%

Taux de croissance à l'infini : 1%

Pour rappel, au 31 décembre 2024, les valeurs d'utilité de l'ensemble des écarts d'acquisition, calculées par le groupe sur la base des flux de trésorerie futurs, étaient supérieures aux valeurs comptables et ne faisaient pas ressortir de perte de valeur.

6.12 Immobilisations corporelles

En euros	31/12/2023	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Entrée de périmètre	Autres variations	31/12/2024
Valeurs brutes	1 692 987	70 272	(317 145)	-	-	1 446 115
Install Agenc divers	514 948	-	(27 887)	-	-	487 061
Matériel de bureau	488 098	46 833	(181 228)	-	-	353 703
Matériel informatique	478 204	23 439	(90 329)	-	-	411 314
Autres immobilisations corporelles	211 738	-	(17 701)	-	-	194 037
Amortissements	(1 016 934)	(203 607)	310 585	-	-	(909 957)
Install Agenc divers	(184 170)	(30 055)	21 327	-	-	(192 898)
Matériel de bureau	(394 620)	(61 525)	173 604	-	-	(282 542)
Matériel informatique	(335 422)	(87 717)	97 954	-	-	(325 187)
Autres immobilisations corporelles	(102 721)	(24 310)	17 701	-	-	(109 330)
Valeurs nettes	676 054	(133 335)	(6 560)	-	-	536 158

Le Groupe a procédé en fin d'exercice à des mises au rebut de matériel de bureau et de matériel informatique intégralement amortis. Le renouvellement de matériel de bureau et informatique a été limitée en 2024.

L'amortissement du matériel immobilisé a contribué à diminuer la valeur nette globale des immobilisations corporelles.

6.13 Immobilisations financières

En euros	31/12/2023	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Entrée de périmètre	Autres variations	31/12/2024
Valeurs brutes	694 418	46 073	3 554	-	-	744 045
Autres immobilisations financières	694 418	46 073	3 554	-	-	744 045
Provisions	(87 840)	-	-	-	-	(87 840)
Provisions pour dépréciation	(87 840)	-	-	-	-	(87 840)
Valeurs nettes	606 578	46 073	3 554	-	-	656 205

Les autres immobilisations financières intègrent les titres de participations qui ne rentrent pas dans le périmètre de consolidation du fait de leur niveau de détention ou de leur date d'entrée dans le périmètre.

Il s'agit principalement de participation minoritaires, notamment dans la société Tale of Data.

La provision pour dépréciation concerne :

- les titres détenus par Nextedia dans la société Reworld Media pour -38K€, suite à l'alignement de la valeur au bilan sur le cours de bourse
- la participation de Manika dans Manika Côte d'Ivoire pour -30K€
- le dépôt de garantie des locaux de Manika à Rouen pour -20K€, suite à une transaction trouvée au cours du 1^{er} semestre 2024 avec le bailleur pour résilier le bail de façon anticipée.

6.14 Clients et comptes rattachés

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs brutes	17 148 154	-	-	17 148 154	16 659 562
Provisions pour dépréciation	(127 376)	-	-	(127 376)	(219 098)
Valeurs nettes	17 020 778	-	-	17 020 778	16 440 464

Le poste client est en hausse de 3,5%, hausse corrélée à la croissance du chiffre d'affaires de +6,8% sur l'exercice.

Cette hausse inférieure à celle du chiffre d'affaires témoigne de la rigueur et de l'implication des sociétés du Groupe dans le recouvrement des créances clients.

6.15 Autres créances et comptes de régularisation

<i>En euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2024	31/12/2023
Autres créances	1 607 083	-	-	1 607 083	2 293 334
Charges constatées d'avance	1 325 363	-	-	1 325 363	614 153
Valeurs nettes	2 932 446	-	-	2 932 446	2 907 487

Les charges constatées d'avance sont des écritures de clôture comptable qui correspondent à des achats comptabilisés mais pour lesquels le fait générateur n'est pas encore intervenu. Cette évolution est à comparer à celle des produits constatés d'avance (cf. 6.20). La baisse des autres créances correspond à une baisse du montant de la TVA déductible sur les achats et charges.

6.15.1 Impôts différés comptabilisés au bilan

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés actifs	76 104	113 090
Impôts différés passifs	(3 548)	(2 648)
Impôts différés nets	72 556	110 442

Les impôts différés actifs sont intégralement liés à des différences temporaires.

6.16 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>En euros</i>	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs mobilières de placement	2 148 314	1 024
Disponibilités	7 553 648	9 102 569
Disponibilités	9 701 962	9 103 593

Le poste VMP comptabilise les rachats d'actions faits au cours de l'exercice (cf. 3.2.2). La baisse des disponibilités en banque est liée au cash mobilisé pour les rachats d'actions. En net, la trésorerie progresse de 0.6M€.

6.17 Provisions pour risques et charges

<i>En euros</i>	31/12/2023	Dotations	Reprises	Entrée de périmètre	31/12/2024
Provisions pour litiges					-
Autres provisions pour risques	464 538	107 815	(529 242)	-	43 111
Provisions pour risques et charges	464 538	107 815	(529 242)	-	43 111

Les litiges prudhommaux sont provisionnés sur la base de l'évaluation du risque probable estimée par la société et ses conseils juridiques.

La diminution du poste (en net) correspond à des reprises des provisions pour des départs de salariés comptabilisées à fin décembre 2023, suite aux décaissements intervenus au cours du 1^{er} semestre.

6.18 Emprunts et dettes financières

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2024	31/12/2023
Dettes financières diverses	1 991 582	3 511 416	1 125 000	6 627 999	8 554 355
Concours bancaires courants	41 357	-	-	41 357	895
Emprunts et dettes financières	2 032 939	3 511 416	1 125 000	6 669 356	8 555 250

Ce poste comprend :

- Les PGE souscrits en 2020 pour un capital restant dû de 2.576K€. Le montant souscrit était de 6.447K€
- Le Prêt Atout BPI souscrit en 2020 pour un montant de 1M€, dont l'encours à fin décembre 2024 s'élève à 250K€
- Le Prêt Participatif de relance souscrit en mars 2023 pour un montant de 3.6M€
- 2 prêts destinés à financer les travaux et le mobilier du nouveau siège de NEXTEDIA à Puteaux, pour un montant de 280K€ (encours de 184K€ au 31 décembre 2024)

6.19 Fournisseurs et comptes rattachés

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs et comptes rattachés	12 381 789	-	-	12 381 789	11 643 379
Avances et acomptes reçus	4 392	-	-	4 392	1 620
Fournisseurs et comptes rattachés	12 386 181	-	-	12 386 181	11 644 999

La hausse du poste fournisseurs de 6,3% est à mettre en miroir de celles du poste clients.

L'essentiel de la croissance du chiffre d'affaires a été faite sur l'activité négoce, activité transactionnelle pour laquelle nous sommes revendeurs des solutions que nous achetons à nos partenaires technologiques.

6.20 Autres dettes et comptes de régularisation

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	7 424 533	-	-	7 424 533	7 735 957
Autres dettes	438 501	-	-	438 501	748 486
Comptes de régularisation	2 906 984	-	-	2 906 984	2 078 370
Autres dettes et comptes de régularisation	10 770 018	-	-	10 770 018	10 562 813

La hausse du poste comptes de régularisation correspond à celle des produits constatés d'avance. Ces écritures de clôture correspondent à des prestations qui ont été facturées aux clients mais pour lesquelles le fait générateur (prise de revenu) n'est pas encore intervenu. Cette évolution est à comparer à celle des charges constatées d'avance (cf. 6.15).

La baisse des dettes fiscales et sociales de 4,1% est à mettre en relation avec la baisse de l'effectif salarié entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024.

6.21 Engagements hors bilan

6.21.1 Engagements de retraite

Les engagements de retraite actualisés au 31 décembre 2024 au sein du Groupe s'élèvent à 937.049 euros. Ces engagements ne font pas l'objet d'un provisionnement.

Les méthodes et hypothèses appliquées pour déterminer le montant de ces engagements sont propres à chaque entité du groupe.

6.21.2 Cautions, avals et garanties

Le montant des dépôts de garantie au titre des baux des locaux occupés par les sociétés du Groupe s'élève à 229.685€.

6.22 Autres informations

6.22.1 Rémunération des dirigeants

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération brutes allouées aux membres des organes de direction	2 571 793	2 517 423
Rémunération des dirigeants	2 571 793	2 517 423

Ce poste est constitué des rémunérations de l'ensemble des dirigeants mandataires sociaux (actionnaires ou non) de toutes les sociétés du Groupe. Il ne présente pas d'évolution significative (+2,1%).

6.22.2 Effectifs

	31/12/2024	31/12/2023
Femmes	64	76
Hommes	208	218
Effectifs	272	294
	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	261	277
Non cadres	11	17
Effectifs	272	294

Les effectifs ont baissé de 7,5% entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Cette baisse est une conséquence du redimensionnement de nos effectifs dans le cadre de notre plan de transformation et d'efficience opérationnelle.

6.22.3 Honoraire des commissaires aux comptes

En euros	Forvis Mazars		Ancette	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	58 083	65%	31 044	35%
Sous-total	58 083	65%	31 044	35%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%
Sous-total	-	-	-	-

6.22.4 Rachat des minoritaires

Des promesses d'achat et de vente progressives ont été signées avec les associés fondateurs des trois sociétés VYGANCE, ORNIDEX et MAVERIX.

Ces promesses sont exerçables au plus tôt à compter de fin 2024 (pour MAVERIX) et fin 2025 (pour ORNIDEX et VYGANCE), et s'étalent sur une période de 3 ans.

Les prix de cession des actions rachetées seront assis sur la performance opérationnelle de ces entités.

7 Événements post clôture

Aucun événement post clôture n'est à signaler.

8 Perspectives

NEXTEDIA réaffirme sa confiance dans sa capacité à afficher une croissance de son activité sur l'ensemble de l'année 2025. Néanmoins, dans un contexte macro-économique et géopolitique difficile et incertain, NEXTEDIA va poursuivre l'optimisation de ses coûts. Ces actions continuent de s'inscrire dans le cadre du plan de transformation et d'efficience opérationnelle initié en 2024.

NEXTEDIA va également lancer en 2025 une série d'initiatives ambitieuses autour de l'IA avec pour objectif l'optimisation des processus internes et l'enrichissement des offres pour la transformation digitale de ses clients.

En s'appuyant sur les solutions innovantes de ses partenariats stratégiques clés et les besoins nombreux d'intégrer l'IA dans les processus métiers des entreprises et des administrations publiques, NEXTEDIA anticipe une contribution croissante des projets d'Intelligence Artificielle dans son activité pour les années à venir.